



FORMER LES ÉLÈVES À LA PRÉSENTATION ORALE, PISTES DE TRAVAIL

Les incontournables d'une présentation orale

Aspect argumentatif

L'*argumentation* est l'ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait, en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation, et de convaincre (définition donnée par le CNRTL¹).

Qu'entend-t-on par « argumentation » en termes de rhétorique ?

Tout d'abord, si nous devons définir la *rhétorique* en quelques mots, nous pourrions dire que c'est à la fois l'art de bien parler, de l'éloquence, et la technique du discours.

Le livre *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Perelman et Tyteca, 1958) théorise le discours persuasif. A propos de ce traité et de ses auteurs, Reboul, dans son livre *Introduction à la rhétorique*, écrit « Entre la démonstration scientifique et l'arbitraire des croyances, il existe une logique du vraisemblable, qu'ils nomment l'argumentation et qu'ils rattachent à l'ancienne rhétorique. »

D'autres modèles de structures d'argumentation ont été élaborés par des chercheurs ou des philosophes. Un des modèles les plus connus est le modèle de Toulmin² (1958). Toutefois, ces

¹ CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/>

² Toulmin : philosophe britannique / <https://www.sciencespo.fr/students/sites/sciencespo.fr.students/files/grand-oral-methodo-3-fr.pdf>

modèles permettent moins d'appréhender la qualité de l'argumentation sous l'angle du contenu, que de sa structure. Comme l'évoque Christian Orange dans l'article *Débat scientifique dans la classe, problématisation et argumentation*³ : « Pour Toulmin, une argumentation présente, très généralement une thèse ou conclusion (C), dont nous cherchons à établir la valeur, et les faits (données, D) que nous invoquons à l'appui de cette thèse. Les données (D) correspondent à ce que l'on répond si on nous demande : « sur quoi vous basez-vous ? ». Mais si on demande « comment en arrivez-vous là ? », la question porte sur la façon de passer des données à la conclusion. Il faut alors justifier le passage de D à C, par une règle, un principe, un énoncé, ce que Toulmin nomme une garantie (G). »

Les arguments peuvent être classés dans différentes catégories⁴ : arguments persuasifs (ou rhétoriques) versus arguments « démonstratifs » ou « logiques ». On peut classer les arguments selon leur mode de raisonnement : inductif, déductif, par analogie... Les arguments sont de différents types : argument d'autorité, argument « a fortiori », argument par l'exemple...

Pour information

Le document intitulé « Quelques éléments de rhétorique » est disponible sur la page éducol dédiée au [GRIESP](#).

Qu'entend-t-on par « argumentation » en sciences, et plus particulièrement en physique-chimie ?

La pratique de l'argumentation en sciences, particulièrement en physique-chimie, est essentielle. D'une part, elle est liée à la construction du savoir et a donc un rôle épistémologique (controverses scientifiques). D'autre part, elle participe de la construction et la structuration des connaissances. Relier faits et théories dans une argumentation permet de défendre ou réfuter un point de vue.

Dans les programmes de physique-chimie du lycée applicables à la rentrée 2019 et à la rentrée 2020, il est précisé : « La pratique de l'**argumentation** conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. »

L'article « Éclairage scientifique : Argumenter »⁵ publié autour du projet « Esprit scientifique, esprit critique » par la fondation *La main à la pâte* évoque des points de vigilance et leviers concernant l'argumentation, pouvant être explicités avec les élèves : éviter le biais de confirmation (biais de raisonnement qui nous pousse à chercher les arguments allant en faveur de nos propres positions), différencier les « bons arguments » des « mauvais arguments », s'appuyer sur la « méthode scientifique ».

Par exemple, des situations de classe en physique-chimie permettent de travailler l'argumentation, à l'oral :

- en fin de cours, deux équipes peuvent confronter leurs arguments au service de l'avancée du contenu ; par exemple, tester des modèles (loi de la réfraction, loi fondamentale de la statique des fluides...). Après une étude expérimentale où les équipes testent des modèles différents,

³ <http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/aster/RA037-04.pdf>

⁴ <http://pedagogie.ac-limoges.fr/lhlp/IMG/pdf/fiches-argumentation.pdf>

⁵ <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/62506/eclairage-scientifique-argumenter>

une mise en commun au cours de laquelle deux équipes confrontent leurs arguments est organisée ;

- comme déjà évoqué, le débat permet de développer l'argumentation à l'oral.

Aspect oratoire

Communication verbale et non verbale

La communication ne repose pas que sur les mots. Albert Mehrabian, professeur de psychologie à l'université de Californie, a été dans les années soixante, le concepteur de la « règle des 3 V » : communication verbale, vocale et visuelle.

Dans le tableau ci-dessous figurent les principaux éléments (verbaux et non verbaux) à prendre en compte lors de la communication orale :

Moyens paralinguistiques	Moyens kinésiques	Position des locuteurs	Aspect extérieur	Aménagement des lieux
qualité de la voix, mélodie, débit et pauses, respiration, rires, soupirs...	attitudes corporelles, mouvements, gestes, échanges de regards, mimiques faciales...	occupation des lieux, espace personnel, distances, contact physique...	habits, coiffure, propreté...	lieux, aménagements, disposition chaises, ordre...

Extrait de *Pour un enseignement de l'oral*, Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly - Moyens non linguistiques de la communication orale

Remarque : il faut veiller à ce que les signes envoyés par le corps (gestes...) soient en cohérence avec les paroles (on parle de congruence).

Quelques éléments (ou repères) sur la voix et la parole

Parmi les compétences orales, la voix a une place importante. Quelques caractéristiques bien connues des professeurs de physique-chimie peuvent être associées à la voix : la hauteur, le timbre et l'intensité (appelée parfois « volume »).

La voix est le support acoustique de la parole. Mais on ne peut envisager l'oral en tant que fonctionnement de la parole, sans les traits prosodiques qui sont des faits sonores et qui peuvent donc être analysés en termes de hauteur, d'intensité et de durée. Différents **traits prosodiques** ont une importance lors d'une prise de parole :

- **l'intonation** est l'ensemble des variations de hauteur et d'intensité que prend la voix en parlant ou en lisant, et qui forment la courbe mélodique de la phrase (*définition du CNRTL*). L'intonation peut traduire une intention dans une situation de communication (intonation ascendante à la fin des phrases interrogatives, intonation descendante à la fin des phrases déclaratives ou impératives). Elle peut traduire aussi l'émotion de celui qui s'exprime ;
- **l'accentuation** consiste à insister sur certains mots, certaines syllabes dans un mot, pour les mettre en évidence et projeter un certain effet ;
- **le débit** est le nombre de mots énoncés par minute. Une respiration adaptée permet de maîtriser le débit de sa parole ;

- le **rythme** est le mouvement, perceptible à l'audition ou à la lecture, qui est donné à une phrase, à un texte entier, qui résulte de l'agencement et de la durée des différents groupes de mots et de la répartition des sonorités et des accents (*définition du CNRTL*).
Le terme fluidité se rapporte au rythme et à la régularité de la parole.

D'autres termes peuvent aussi être associés aux compétences langagières à l'oral :

- **la prononciation** est la manière dont les sons associés au langage sont prononcés. Il est souhaitable de prononcer tous les *sons* sans escamoter des lettres dans un mot ou une expression (« parce que » et non « pasceque »), ou en fin de mots (« quatre » et non « quat ») ;
- **la diction** est la manière de dire, l'élocution la manière d'articuler les sons en parlant. Articuler permet d'avoir une bonne diction. L'articulation prend en compte l'aspect physiologique (utilisation des organes de la parole), comme la mobilité de la langue dans la bouche ou la mobilité de la bouche (une bouche peu mobile se traduit par un défaut d'articulation ; au contraire, une bouche trop mobile se traduit par un excès d'articulation).

Pour être formé à l'oral, certains élèves (ceux qui osent davantage) vont préférer être directement dans l'action, d'autres vont procéder par imitation, d'autres encore vont préférer rester dans l'observation plus longtemps.

Pour former les élèves à la présentation orale, quelques pistes de travail peuvent être envisagées : s'appuyer sur des vidéos, s'appuyer sur des outils numériques (le logiciel Audacity par exemple permet de varier la hauteur de la voix ou de prendre conscience d'un ton monotone en visualisant le signal), ou encore mettre en place des ateliers de mise en pratique. Certaines de ces pistes ont plutôt pour objectif d'amener l'élève à identifier ce qui contribue à un oral réussi et au contraire ce qui est à éviter, les définitions précédentes pouvant alors être données aux élèves ; d'autres pistes ont plutôt pour objectif de les mettre en application, en fonction des besoins des élèves.

Des vidéos comme support de la formation

Pour le professeur, se prêter à des pratiques orales pour montrer aux élèves par exemple ce qu'est un débit rapide, lent ou adapté n'est pas facile. Il peut être aussi parfois délicat de s'appuyer sur des prestations d'élèves. Recourir à un corpus de vidéos pour permettre aux élèves de progresser à l'oral est alors envisageable. Pour les plus longues de ces vidéos, il conviendra bien entendu d'en proposer des extraits (quelques minutes au maximum). Il faut aussi avoir conscience que le montage de la vidéo peut parfois perturber le message ou la forme du message, et donc son analyse. Un autre inconvénient de la plupart des vidéos est que l'on ne voit pas l'auditoire et ses réactions.

Corpus de vidéos scientifiques

Le document intitulé « Corpus de vidéos scientifiques » est disponible sur la page eduscol dédiée au [GRIESP](#).

Les vidéos présentées sont très diverses : présentation de projets ou d'expériences, conférences, concours, interviews. Ces vidéos peuvent être des points d'appui pour faire émerger des forces et des faiblesses lors d'une prise de parole en continu ou d'une entrevue (interaction).

Exploitations possibles des vidéos

Certaines vidéos peuvent être visualisées par les élèves hors de la classe et des questions peuvent leur être posées, par exemple :

- Qu'est-ce qu'une présentation convaincante ?
- Quel est le type de présentation qui selon vous, se rapproche le plus du Grand oral et pourquoi ?
- Si vous aviez trois points à retenir pour une présentation orale réussie, quels seraient-ils ?

Ces vidéos peuvent aussi servir de contre-exemples tout comme d'exemples, pour illustrer un débit rapide ou adapté..., la place des silences, la mise à portée, le vocabulaire scientifique...

Des ateliers de mise en pratique

Des ateliers de mise en pratique de l'oral peuvent être envisagés en accompagnement personnalisé ou sur la base d'ateliers sur la pause méridienne (en physique-chimie ou en interdisciplinarité). Quand les épreuves écrites terminales auront eu lieu, du temps pourra aussi être dégagé pour une mise en pratique de l'oral.

Exemples d'ateliers permettant de travailler la voix ou les éléments prosodiques (par petit groupe) :

Travail sur le débit

Choisir une définition, une loi physique, un principe... Par exemple, en seconde : définition d'une espèce chimique, caractéristiques d'un mouvement rectiligne et uniforme, définition de la période et de la fréquence d'un signal périodique ; en 1^{ère} : énoncé du théorème de l'énergie cinétique... ; en terminale : définition acide et base de Bronsted ; propriétés d'un catalyseur...

Demander à un élève d'énoncer une définition ou un principe ou des propriétés, avec un débit rapide, lent, « normal », varié.

Organisation possible : l'enseignant peut préparer au préalable deux enveloppes : l'une contenant des énoncés (définitions, propriétés...) ; une autre, des types de débits à utiliser (débit rapide, débit lent, débit normal, débit varié). Un élève de l'équipe pioche un énoncé et un débit, prononce la phrase avec ce débit ; et les autres ont à identifier le type de débit. Pour celui qui parle, le débit peut lui sembler normal, mais pour les autres rapide. L'élève va être confronté à ce qui est « normal » versus rapide. Ainsi, les avis peuvent être divergents et cela peut amener une prise de conscience chez les élèves.

Travail sur le volume sonore

- Énoncer une définition ou un principe ou des propriétés à volume élevé, puis à volume normal, puis en chuchotant.

Travail sur l'intonation et sur l'accentuation

- Énoncer par exemple la définition de la période de manière monocorde.
- Souligner les mots qui semblent importants dans la définition.
- Répéter cette définition en insistant sur les mots qui ont été soulignés.

On peut associer à la fin de l'atelier les phases précédentes en termes de débit, intonation et volume sonore.

Exemple d'ateliers permettant de travailler l'écoute et la reformulation

Un élève A lit un article scientifique, puis transmet les informations importantes à son voisin B, sans que les autres participants n'entendent, qui fera de même avec son voisin C et ainsi de suite. Le dernier participant relate à voix haute les informations qu'il a obtenues.

Débriefing : comparer la version finale à l'article initial (importance du vocabulaire utilisé...)

Des échanges nécessaires en interdisciplinarité et au sein de la discipline

Echanger avec des professeurs de français sur la didactique de l'oral (genres oraux, prosodie...) ou avec des professeurs de langues (mise en place des ateliers de pratiques de l'oral en petits groupes) ne peut qu'enrichir les pratiques des professeurs de physique-chimie sur la formation à l'oral.

Un travail interdisciplinaire peut être envisagé avec le professeur de SVT sur le stress, l'appareil phonatoire, la respiration, les neurones miroirs (qui expliquent pourquoi nous parlons aussi avec nos mains).

Un travail interdisciplinaire avec le professeur d'EPS sur la posture, les techniques de respiration... peut être envisagé. Si les emplois du temps le permettent, le professeur d'EPS peut venir observer les prestations orales d'élèves en classe et participer au débriefing, pour ensuite apporter des remédiations en cours d'EPS. Il est aussi envisageable que des enregistrements vidéo de présentations orales soient transmis au professeur d'EPS, pour une analyse ultérieure.

Plus globalement, un travail entre disciplines en équipe pédagogique d'une classe permet une formation concertée de l'oral, comme par exemple une diversification des activités orales ou encore l'établissement d'une grille commune d'évaluation des compétences orales, ce qui donne encore plus de cohérence et de sens pour les élèves. Par ailleurs, des échanges entre enseignants au sein de la discipline permettent de se concerter sur la progressivité des attendus : par exemple, on pourrait attendre d'un élève de seconde qu'il soit capable d'effectuer une présentation orale d'une minute, un élève de première de deux ou trois minutes, pour arriver à 5 minutes en classe de terminale et atteindre ainsi la durée attendue à l'épreuve orale terminale.